

# Résumé d'évaluation

## Aménagement de la seconde tranche du projet d'irrigation du périmètre du Moyen Sebou et Inaouen aval (PMSIA2)

Pays : **Maroc**

Secteur : **Agriculture**

Évaluateur : **Groupement Nodalis-Iram**

Date de l'évaluation : **2023**

### Données clés de l'appui AFD

**Numéro de projet :** CMA6037

**Montant :** 40 500 000 €

**Taux de décaissement :** 100% (Fin en 2016)

**Signature de la convention de financement :**

CMA6037 01M (décembre 2009)

CMA6037 02N (juin 2010)

**Date d'achèvement :** Décembre 2020

**Durée :** 11 ans



### Contexte

Lancé en 2010, le PMSIA2 a pour objet de terminer l'aménagement du Moyen Sebou entamé dans les années 1990 avec financement de l'AFD et qui avait permis la mise en eau d'une première tranche (secteur II en 1999 et III en 2001). Cet aménagement a pour particularité d'être géré par des associations d'usagers de l'eau agricole (AUEA) et leurs fédérations, ce qui constituait une première au Maroc à l'époque. Malgré les importantes difficultés rencontrées au niveau de la tranche 1, l'expérience est jugée encourageante par l'AFD et il est décidé de réaliser la deuxième tranche selon les mêmes principes de gestion participative.

### Intervenants et mode opératoire

Le PMSIA2 se structure en deux sous-projets :

- Sous-projet 1 : « Aménagement des secteurs IV et V et constitution des AUEA », placé sous maîtrise d'ouvrage de la Direction de l'Irrigation et de l'Aménagement de l'Espace Agricole (DIAEA) déléguée à la Direction provinciale de l'agriculture (DPA) de Fès ;
- Sous-projet 2 : « Accompagnement des AUEA », placé sous maîtrise d'ouvrage de l'Union des fédérations des AUEA du Moyen Sebou (UFAUEA)

### Objectifs

La finalité du PMSIA2 est le développement économique de la zone du Moyen Sebou, zone intermédiaire entre la zone montagneuse du Rif au nord et les zones plus urbanisées et industrialisées autour des noyaux urbains de Fès et de Meknès au sud, et plus spécifiquement l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail des populations rurales du périmètre. Il repose sur l'augmentation de la production agricole des secteurs IV et V du PMSIA grâce au développement de l'irrigation et à l'intensification des cultures en bord des zones limitrophes.

### Réalisations attendues

- Aménagement hydroagricole de 33 terrasses irrigables (ouljas) sur les secteurs IV et V du Moyen Sebou ;
- Equipement des parcelles en système d'irrigation localisée ;
- Développement agricole et rural (désenclavement, lutte anti érosive, mise en valeur des zones Bour limitrophes aux ouljas) ;
- Mise en place des AUEA sur les nouveaux périmètres de la tranche 2 et formation des membres des bureaux ;
- Accompagnement des AUEA des tranches 1 et 2.

## Appréciation de la performance

### Pertinence

L'intérêt d'aménager les secteurs IV et V du Moyen Sebou semble confirmé a posteriori par la satisfaction actuelle des agriculteurs de la tranche 2, y compris ceux qui irriguaient avant le projet. Le choix d'un mode de gestion participative est également pertinent au vu des évolutions institutionnelles en cours. Pour autant tous les risques et conditions de succès n'ont pas été correctement considérés, en témoignent le retard de réalisation, le dépassement du budget et les limites de l'approche participative prônée.

### Cohérence

Le projet poursuit les mêmes objectifs d'aménagement et de gestion participative dans la tranche 2 que ceux de la tranche 1 dans les années 1990. Il s'inscrit dans la logique d'intervention de l'AFD dans le secteur de l'agriculture au Maroc.

### Efficacité

La présente évaluation a été réalisée alors que le sous-projet 1 n'était pas terminé même si l'AFD n'y était plus engagée. Les principales infrastructures sont terminées mais l'aménagement des périmètres est encore en cours, il devrait se terminer en 2024. Une part réduite des superficies est actuellement exploitée à partir des nouvelles infrastructures. Les AUEA ont été créées mais ne sont pas encore opérationnelles dans la mesure où elles n'assurent pas encore la gestion des périmètres. L'appui à l'UFAUEA par le sous-projet 2 a donné de bons résultats pendant le temps du projet (renforcement de l'union et des AUEA, développement du semis sous couvert végétal) mais cela n'a pas permis l'autonomisation recherchée.

### Efficience

Le calendrier du sous-projet 1 n'a pas été respecté. Il a été engagé en 2010 pour 6 ans et dure encore 13 ans après. Les travaux ont rencontré de nombreuses difficultés, certaines prévisibles (remembrement, opposition des agriculteurs,...) et d'autres imprévisibles (inondations exceptionnelles, COVID). Le budget final n'est pas encore connu mais au 31/12/22 le dépassement était de 40% sur les travaux d'infrastructures (sans compter les marchés d'équipements à la parcelle) du fait des retards et des augmentations de coûts. Le coût d'aménagement à l'hectare brut est donc élevé (24k€ à date). Le schéma organisationnel choisi, avec deux maîtrises d'ouvrage n'a pas eu les résultats escomptés, notamment par manque de coordination entre les sous-projets.

### Impact

Compte tenu des limites du système de suivi-évaluation du projet, il sera impossible d'établir un lien entre le projet financé par l'AFD et l'évolution de la qualité de vie et des conditions de travail des populations des territoires concernés. Il faut cependant noter que l'appréciation des agriculteurs sur le projet est très positive. Les pistes construites en zone Bour ont permis le désenclavement de la zone et les agriculteurs espèrent beaucoup de la sécurisation de l'irrigation. Ils restent cependant en demande d'accompagnement pour la gestion des AUEA et la mise en valeur agricole.

### Viabilité/durabilité

La question de la durabilité du projet est délicate à apprécier à ce stade. Les deux problèmes principaux sont l'absence à ce jour de décision sur le schéma d'organisation et de gouvernance des périmètres et l'incertitude sur la tarification.

## Conclusions et enseignements

Le PMSIA2 n'est pas terminé au moment de l'évaluation. Pour autant plusieurs éléments peuvent être relevés.

La réalisation des travaux a souffert de nombreuses difficultés dont certaines auraient pu être anticipées comme la procédure de remembrement. Le retard accumulé a conduit à un surcoût très important et a remis en question l'efficacité de certaines activités. Les AUEA ont bientôt 10 ans mais elles ne peuvent toujours pas assurer leur rôle de gestion.

L'incertitude qui persiste sur le schéma de gestion des périmètres constitue un risque important, à la fois pour la bonne mise en valeur des périmètres et pour leur durabilité. Il est essentiel, pour ce projet mais aussi à l'échelle nationale, que la stratégie de gestion des périmètres soit mieux définie. Compte tenu de son histoire, le Moyen Sebou peut être un terrain privilégié pour définir et tester une nouvelle approche de gestion participative.

Enfin, la sécheresse que connaît le Maroc depuis plusieurs années a eu un impact fort sur le niveau des barrages, situation qui si elle se maintient sur le long terme pourra remettre en question l'intérêt même de l'aménagement. Une étude détaillée des effets du changement climatique serait nécessaire afin de mieux apprécier les impacts sur la zone de projet et d'envisager, le cas échéant, des évolutions (infrastructures, systèmes de cultures, etc.).